

AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE CORSE

Arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées.

Référence du projet : 2021-02-34x600130
(MEDDE-ONAGRE)

Dénomination du projet : RENFORC, projet de transplantation de posidonies en vue de restauration des habitats, herbiers ,et du renforcement des puits de Carbone en milieu marin

Préfet(s) compétent(s) : Corse du Sud

Bénéficiaire(s) : Gérard PERGENT

MOTIVATION ou CONDITIONS

La demande de dérogation concerne le prélèvement et la transplantation de posidonies au niveau de l'herbier de Sant'Amanza dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. L'objectif est de restaurer l'herbier de posidonies, afin de contribuer au renforcement des puits de carbone en milieu marin.

Prélèvement de 7200 boutures, soient 25 000 faisceaux plagiotropes qui seront transplantés par des équipes spécialisées encadrées par Mr Pergent, dans l'herbier de Sant'Amanza. L'ensemble des protocoles et expérimentations sont précisés dans les dossiers annexes.

Les opérations se dérouleront en 3 phases :


- Phase 1 : Printemps Eté/2021: séminaire afin de déterminer les protocoles de réalisation et localisation du site pressenti.
- Phase 2 : a) Eté/Automne 2021 : détermination de l'état de référence des sites récepteurs.
b) Eté /Automne 2021 : réalisation des transplantations avec les différentes équipes sélectionnées.
c) Printemps/Automne 2022 : suivi de l'évolution des transplants et de l'herbier adjacent (recolonisation naturelle).
d) Printemps/Automne 2023 : suivi de l'évolution des transplants et de l'herbier adjacent (recolonisation naturelle).
- Phase 2+ : Automne/ Hiver 2023 : Séminaire de restitution

D'autre part, une collecte de 1000 graines de posidonies, si elles sont présentes sur les plages sera réalisée en vue d'essai de transplantation.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Avis favorable à la demande de dérogation pour le prélèvement (faisceaux et graines) et la transplantation de posidonies dans l'herbier de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (Golfe de Sant'Amanza), telle que prévue par le projet RENFORC (transplantation de posidonies en vue de restauration des habitats, herbiers, et du renforcement des puits de Carbone en milieu marin). L'expert motive son avis par les éléments suivants :

- **Grande rigueur scientifique** de la demande : protocole associé, personnes expérimentées, application acquise à d'autres secteurs en Méditerranée, réimplantation des spécimens le même jour que les récoltes, rapport final et deux suivis annuels programmés.
- Impact écologique positif escompté sur la **conservation de l'habitat** et le **sauvetage** de spécimens.
- Le caractère **pilote** du projet dans la plus grande réserve naturelle en Corse.

COMMISSIONS :	Commission "Terre" <input type="checkbox"/>	Date : 04/02/2021
	Commission "Mer" <input checked="" type="checkbox"/>	
	CSRPN plénier <input type="checkbox"/>	
SIGNATURE :	EXPERT DELEGUE FLORE <input type="checkbox"/>	
	EXPERT DELEGUE FAUNE <input type="checkbox"/>	
	EXPERT DELEGUE MILIEU MARIN <input checked="" type="checkbox"/>	
	PRESIDENT <input type="checkbox"/>	
AVIS :		
Favorable [X]	Favorable sous conditions []	Défavorable []
Fait le :	A :	Signature: